



Prendre a charge sa soeur

Par **Clement27**, le **11/01/2018** à **20:01**

Bonsoir,

Je vous résume en gros la situation : ma sœur vit chez son père à l'autre bout du pays, les relations sont très conflictuelles entre son père et elle. J'ai peur pour sa santé morale car elle est très fragile. Elle est âgée de 17 ans et je voudrais qu'elle vienne vivre chez moi pour son bien être car pour elle ce n'est plus vivable.

Quelles seraient les possibilités qui s'offrent à nous ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **11/01/2018** à **20:59**

Bsr

C'est délicat, il n'y a pas de possibilité sans l'accord du JAF à défaut de celui des parents, avez vous évoqué le sujet avec eux ?

En effet, si votre propre situation est stable et qu'ils réfléchissent que dans un an elle pourra décider d'aller où elle veut, peut être qu'ils accepteront !